

# ECOFI OPPORTUNITES 360

## Multi-actifs

### Indicateurs clés (au 30/12/2022)<sup>1</sup>

Exposition risque actions (%)*	+0.03	<b>2,17</b>
Sensibilité taux*	-0.11	<b>0,42</b>
Sensibilité crédit	-0.11	<b>0,57</b>
Volatilité OPC (%)*	-0.01	<b>2,17</b>
Volatilité indice (%)**	+0.02	<b>0,11</b>

Note ESG (/10)	+0.11	<b>7,34</b>
Exposition devises (%)	-0.63	<b>0,91</b>
SCR OPC (%) <sup>2</sup>	-0.52	<b>3,98</b>
Part d'OPC (%)	+0.20	<b>99,88</b>
Nombre de lignes	-2	<b>16</b>

\*Sur données en engagement \*\* 52 Semaines.

### Reporting mensuel - Décembre 2022

Actif net (en millions)	<b>66,27</b> EUR
Valeur liquidative	<b>189,67</b> EUR
Performance mois	<b>-0,04%</b>
Performance YTD	<b>-4,36%</b>

### Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

#### ► Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 02/01/2018 à la date de reporting.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



#### ► Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI OPPORTUNITES 360	Performance	- 0,04	0,57	0,37	- 4,36	- 3,09	- 3,68
	Volatilité				2,17	2,04	1,70
Indice de référence	Performance	0,13	0,30	0,28	- 0,01	- 0,97	- 1,73
	Volatilité				0,11	0,06	0,05
Ecart/indice		- 0,17	0,26	0,09	- 4,35	- 2,12	- 1,95

#### ► Performances calendaires

en %		YTD	2021	2020	2019	2018
ECOFI OPPORTUNITES 360	Performance	- 4,36	0,48	0,84	1,74	- 2,31
	Volatilité		1,01	2,55	0,77	1,10
Indice de référence	Performance	- 0,01	- 0,49	- 0,47	- 0,40	- 0,37
	Volatilité		0,01	0,00	0,01	0,00
Ecart/indice		- 4,35	0,98	1,31	2,13	- 1,94



**Frédérique Lefevre**

Gérante

Suppléant : Frédéric Leroy

#### Objectif de gestion

FCP visant à surperformer l'EONIA sur une période d'1 an à travers une sélection d'OPC combinant différentes stratégies mises en œuvre par ECOFI Investissements dans ses produits.

#### Classification SFDR :

Conforme à l'article 8

#### Indicateur de risque (SRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	<b>2</b>	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis au risque de taux, crédit, de perte en capital, de contrepartie et accessoirement au risque action, de change, d'arbitrage actions, risque sur les marchés émergents (hors OCDE).

### Prix & Récompenses

**Quantalys Awards 2021**  
Meilleure société dans la catégorie Gestion ISR

**European Funds Trophy 2022**  
Meilleure société de gestion française pour la 6ème fois - Catégorie « 26-40 fonds notés »

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Le FIGV, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) du FIGV. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à ce FIGV.

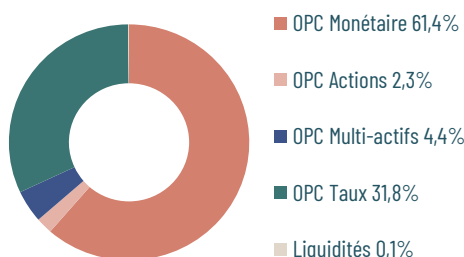
# ECOFI OPPORTUNITES 360

## Commentaire de gestion

- ▶ La Fed a ralenti le tempo en optant pour un relèvement de taux de 0,50% en décembre, tout en indiquant qu'il reste encore un peu de chemin à parcourir. La BCE s'est calée sur ces 0,50%, pour positionner le taux de facilité de dépôt à 2%, tout en choisissant un ton plus agressif en préparant les esprits à plusieurs rehaussements de même ampleur. Les pressions inflationnistes « totale » et cœur » décélèrent à nouveau plus qu'attendu aux Etats-Unis. Les marchés actions reculent néanmoins de -3,6% en zone Euro et de -5,8% aux Etats-Unis en décembre. Les rendements obligataires se sont tendus, le 10 ans américain étant passé de 3,61% fin novembre à 3,87% fin décembre, et le 10 ans allemand de 1,93% à 2,57%.
- ▶ Dans la perspective de la fusion avec Ecofi Optim 12 mois, le fonds a poursuivi sa politique de diminution des risques. En début de mois, il a baissé son exposition aux obligations privées de haut rendement en diminuant ses positions en Ecofi High Yield. Il a aussi diminué son exposition aux obligations souveraines en soldant ses positions en Ecofi Quant Obligations et en allégeant celles sur Ecofi Obligations Internationales. Au total, la sensibilité taux a baissé à environ 0,42 et l'exposition actions est restée stable autour de 2% de l'actif.

## Portefeuille (Source : Ecofi)

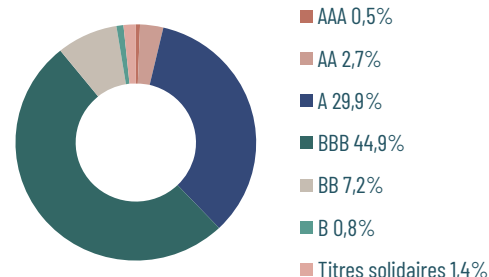
### ▶ Répartition par type d'actif



### ▶ Principaux mouvements sur le mois

**Ventes / Allègements**  
 ECOFI OBLIGATIONS INTERNATIONALES  
 ECOFI QUANT OBLIGATIONS  
 ECOFI HIGH YIELD

### ▶ Répartition taux par notation \*\*



### ▶ Exposition par type d'actif

	déc.	nov.	2021
Actions pays OCDE	2,3%	2,4%	2,1%
ETF actions			0,4%
IFT actions (exposition)	-1,0%	-1,1%	-1,3%
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,2%</b>
Convertibles	3,7%	3,7%	6,7%
Obligations crédit High Yield	1,3%	2,0%	2,9%
Obligations crédit Investment Grade	29,1%	34,4%	55,3%
Obligations Etat OCDE	1,4%	2,9%	3,5%
IFT obligations (exposition)			-3,6%
<b>TOTAL OBLIGATIONS</b>	<b>35,5%</b>	<b>43,0%</b>	<b>65,0%</b>
Monétaires et liquidités	61,5%	53,8%	27,7%
Multi-actifs	0,7%	0,8%	1,2%
Liquidités à terme	1,0%	1,1%	4,9%
<b>TOTAL AUTRES</b>	<b>63,3%</b>	<b>55,7%</b>	<b>33,8%</b>

### ▶ Contribution à la performance mensuelle nette

Actions pays OCDE	-0,09%
IFT actions (exposition)	0,04%
Convertibles	-0,02%
Obligations crédit High Yield	0,00%
Obligations crédit Investment Grade	0,00%
Obligations Etat OCDE	-0,01%
Diversifié	-0,02%
Monétaires et liquidités	0,07%
Liquidités à terme	-0,01%
<b>Total</b>	<b>-0,04%</b>

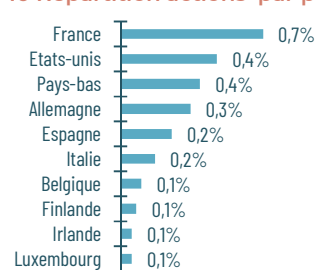
### ▶ Sensibilité taux par maturité \*\*



### ▶ Principales lignes en portefeuille

ECOFI OPTIM 12 MOIS	23,60%
ECOFI TAUX VARIABLE I	2,83%
ECOFI ENTREPRISES	2,76%
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS C	2,11%
ECOFI OBLIGATIONS INTERNATIONALES	1,41%
ECOFI HIGH YIELD	1,34%
ECOFI CONVERTIBLES EURO C	0,94%
ECOFI ENJEUX FUTURS I	0,90%
ECOFI OPTIM VARIANCE	0,84%
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT (Part I)	0,74%

### ▶ Top 10 Répartition actions par pays \*\*



\*\* Répartitions calculées en transposition. Dans le cas de la détention de fonds externes, ils ne sont pas transposés.

## Caractéristiques

**Code ISIN** : FRO007455894  
**Code Bloomberg** : COMAMUL FP Equity  
**Type de part** : Capitalisation  
**Forme juridique** : FCP de droit français  
**Classification / Stratégie** : Multi-actifs  
**Dépositaire** : CACEIS BANK  
**Devise de la part** : EUR  
**Valorisation** : Quotidienne  
**Date de création** : 13/03/1990  
**Eligible PEA-PME** : Non  
**Eligible PEA** : Non  
**UCiTS** : Non

**Règlement/Livraison** : J+1  
**Délai de notification** : J avant 10h00  
**Indicateur de référence** : ESTROIS, EONIAOIS avant 03/12/21, TMP CAPI avant 04/01/1999  
**Durée de placement recommandé** : 1 an  
**Frais de gestion directs maximum** : 0,2 % de l'actif net  
**Commission de surperformance** : Néant  
**Commission de souscription acquise** : Néant  
**Commission de souscription non acquise** : Néant  
**Commission de rachat acquise** : Néant  
**Commission de rachat non acquise** : Néant

## Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site  
[www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

et sur :



☎ +33 (0) 1 44 88 39 24



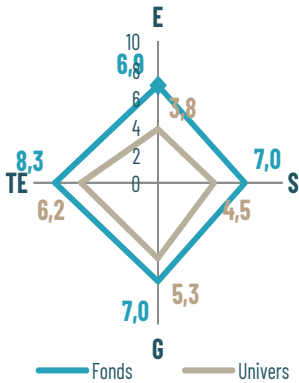
@contact@ecofi.fr

**Avertissement** : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de ce FIGV peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à ce FIGV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés au FIGV qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

	Fonds	Univers
Notes ESG (/10)	7,3	5,0
CA aligné avec la taxonomie verte UE (% pondéré)	5,3	2,8
Taux de couverture CA aligné avec la taxonomie verte UE (%)	74,8	70,8

Univers Monde : environ 5000 émetteurs

**Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)**



**Note ESG :** la note du domaine ESG varie de 0 à 10

**Domaines ESG et pondérations**

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

**Processus ISR**

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

**1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles :** Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, le tabac, les pesticides, le charbon, le pétrole et les énergies fossiles non conventionnelles.

**2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG :** l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Moody's ESG Solutions d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.

**3. Gestion des émetteurs controversés :** le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).

Les fonds ISR d'Ecofi intègrent l'intensité carbone, calculée avec les émissions scope 1, 2 et 3, parmi les objectifs de la gestion, en étant systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : [www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr](http://www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr)

**Actualité ISR**

**Ecofi approuve sa définition d'investissement durable**

Dans le cadre de la directive dite « SFDR » (règlement UE 2019/2088), Ecofi considère qu'un investissement est durable s'il répond à au moins une des caractéristiques suivantes.

Emetteur « thématique », qui génère au moins 25 % de son chiffre d'affaires avec des activités liées à au moins une des thématiques du développement durable suivantes : énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion des ressources et des déchets, santé et nutrition, activité sportive, services à la personne et éducation, testing, inspection et certification, éco-activités de la Taxonomie du label Greenfin.

Emetteur « solidaire », avec l'agrément ESUS ou répondant à l'article 2(17) du règlement SFDR. Emetteur « aligné » avec le scénario climatique 1,5° de l'AIE, en fonction de la méthodologie d'ISS ESG. Obligations « vertes ou à utilité sociale » : green bond ou social bond ou sustainability bond, certifiés avec le standard de l'ICMA.

Les fonds classés en Article 9 par Ecofi investissent 100 % de leur actif (hors liquidité et couverture) dans des émetteurs conformes à la définition d'investissement durable. Les fonds classés en Article 8 investissent à minima 25 % de leur actif dans des émetteurs conformes à la définition d'investissement durable.

**Repère**

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Définition de l'AFG FIR.**

**Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi**

**CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

**CRITERES SOCIAUX**

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

**CRITERES GOUVERNANCE**

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

**TOUCHE ECOFI**

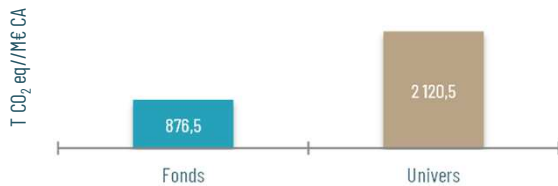
- Equilibre des pouvoirs
- Egalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs mondiales.

**Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG**

**► Emissions de Gaz à Effet de Serre**

**► Intensité carbone**



Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 95% / 95%

Intensité carbone par million d'euros investi : 13 teq CO<sub>2</sub>/M€ investi

**► Empreinte carbone du portefeuille :**

941 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 97% / 95%

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (exemple : consommation d'électricité ou de chaleur).
- Scope 3 : autres émissions indirectes liées à la chaîne de production des biens et services en amont (fournisseurs) et à l'utilisation des biens et services en aval (clients).

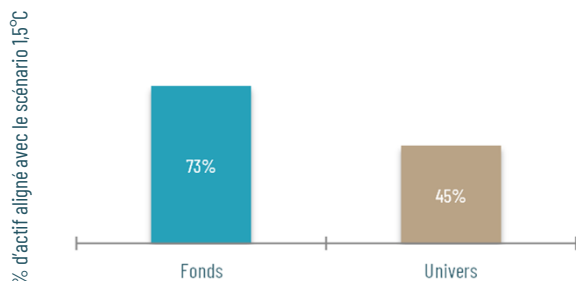
L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Bloomberg, ISS ESG, Ecofi

**► Alignement avec le scénario 1,5°C**



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 95% / 94%

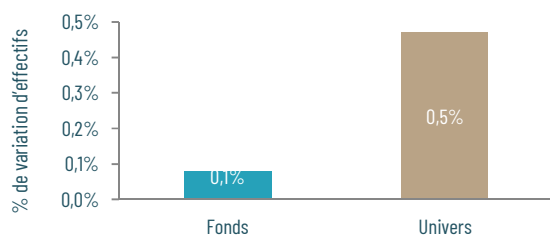
L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario SDS est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Énergie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : ISS ESG, Ecofi

**► Variation d'effectifs**



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 93% / 94%

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

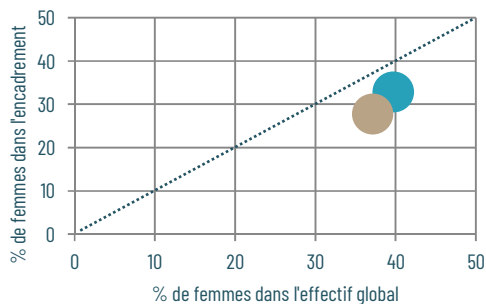
Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : Moodys' ESG Solutions, Ecofi

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 88% / 67%

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

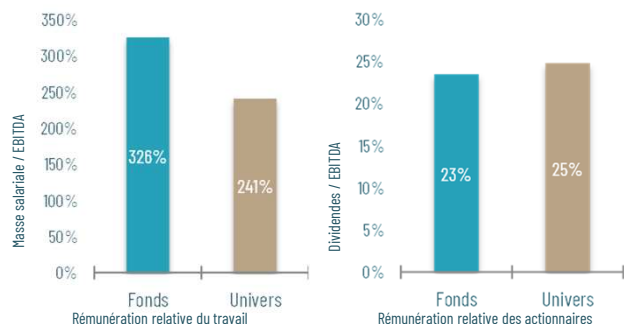
Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

► Partage de la valeur économique



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 64% / 63%

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

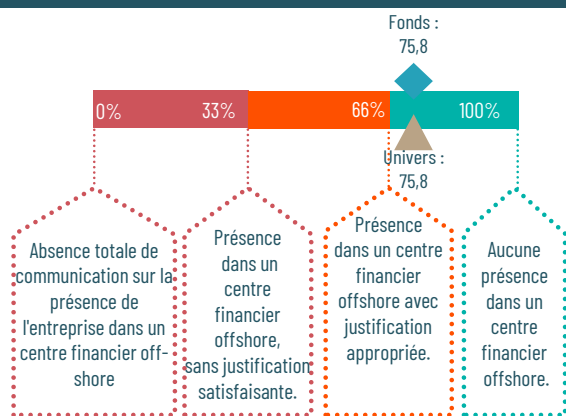
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi

► Responsabilité fiscale



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 93% / 81%

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Moody's ESG Solutions évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi

**Avertissement :** Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de ce FIGV peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à ce FIGV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés au FIGV qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.